

## 2026 Demo X - FR

### Conducteurs éligibles

Les conducteurs doivent être âgés de 16 ans ou plus.

Les conducteurs âgés de 16 et 17 ans doivent fournir un formulaire de consentement parental signé et avoir un parent ou tuteur présent sur le site.

---

### Véhicules éligibles *(Ces véhicules NE sont PAS admissibles pour le derby de démolition)*

- a) Toute voiture de promenade 2RM, VUS sous-compact ou camion ¼ de tonne, année 1980 ou plus récente, avec moteur 4 cylindres ou 6 cylindres, avec un empattement de 113 pouces ou moins
  - b) Aucun corbillard, limousine, VUS pleine grandeur ou camion pleine grandeur
  - c) Les véhicules AWD doivent être convertis en 2RM
  - d) AUCUN véhicule électrique
- 

### Régulations des pneus

- Les pneus doivent être de type P ou classés « Load Range B »
  - Aucun crampon de type neige sur le rebord extérieur du pneu
  - Aucun pneu de type skid steer ou chariot élévateur
  - Les pneus dont les crampons ont été retirés sont permis
  - Les masses de roues doivent être retirées des roues motrices et non motrices
  - Les pneus doubles sont permis
  - Aucun pneu plein sur les pneus moteurs, aucun pneu rempli de liquide ni pneu clouté, et aucune doublure externe (flanc supplémentaire) n'est permise
  - Aucun protecteur de valve soudé
  - Style rallye permis
  - La sculpture des pneus peut être coupée
- 

### Soudure

La soudure est permise uniquement aux endroits suivants (voir règles ci-dessous) :

1. Pare-chocs

2. Portes
  3. Coffre
  4. Châssis
  5. Direction / Suspension
- 

### **Préparation du véhicule**

Ces règles sont conçues pour permettre l'utilisation du véhicule tout au long de l'année.

---

### **Coussins gonflables (Airbags)**

Tous les airbags doivent être retirés. Si un airbag se déploie et qu'un officiel soupçonne une blessure, le véhicule peut être disqualifié.

Le matériel d'airbag est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** comme protection pour la batterie et le réservoir d'essence.

---

### **Moteur et transmission (Drive Train)**

- Les moteurs, composants moteur, transmissions et systèmes d'entraînement peuvent être interchangeables entre marques et modèles
  - Toutes les pièces doivent provenir de modèles admissibles
- 

### **Numérotation**

- La porte avant du conducteur doit être peinte en blanc
  - Les deux portes avant doivent être numérotées pour identification (la porte passager peut aussi être peinte en blanc)
- 

### **Intérieur et extérieur du véhicule**

- Tout le verre, moulures décoratives, accessoires et attelages doivent être retirés, et le véhicule doit être nettoyé de tout débris
- Les sièges arrière, airbags et matériaux inflammables doivent être retirés (sauf les sièges avant et le tableau de bord)

- Les toits ouvrants doivent être recouverts (grillage d'acier accepté)
  - Le pare-brise peut rester avec exception (voir règle des barres de fenêtre)
- 

### **Supports moteur**

Il est recommandé de souder les supports au berceau (chaînés acceptés), sans renforcer le véhicule.

---

### **Batteries**

- Une seule batterie 12V est permise
  - Doit être fixée solidement au plancher côté passager avant ou à son emplacement d'origine
  - Doit être recouverte d'un matériau non inflammable après inspection
  - Peut rester sous le capot, mais doit être couverte
- 

### **Réservoir d'essence**

- Un réservoir d'origine situé devant l'essieu peut rester en place, MAIS doit être sécurisé avec deux sangles de 2" ou une de 3"
- Les sangles rouillées peuvent entraîner un refus de participation
- Tout réservoir derrière ou au-dessus de l'essieu arrière doit être retiré et placé à l'intérieur
- Réservoir approuvé CSA ou cellule de carburant permis
- Doit être solidement fixé au centre à l'arrière de l'habitacle
- Minimum deux sangles à cliquet de 2"
- L'acier de carrosserie doit être replié pour éviter de couper les sangles
- Utiliser des rondelles d'au moins 1.5" avec boulons

### **AUCUNE VIS AUTOTARAUDEUSE PERMISE**

- Tous les réservoirs à l'intérieur doivent être recouverts d'un matériau non inflammable après inspection
  - Réservoirs métalliques fortement recommandés
- 

### **Pompes à essence électriques**

Permis, mais doivent avoir un interrupteur fonctionnel clairement identifié (sur le tableau de bord ou le toit au-dessus du conducteur).

---

### **Sélecteurs de vitesse (Shifters)**

- Les sélecteurs d'origine peuvent être remplacés et relocalisés
  - Les protecteurs sont permis, mais ne doivent PAS renforcer le véhicule
- 

### **Radiateur / Support de radiateur**

- Le liquide de refroidissement doit être remplacé par de l'eau
  - Le radiateur n'est pas obligatoire
  - S'il est conservé, il doit rester à sa position d'origine
  - Ajout de barres permis (max 2x2)
- 

### **Refroidisseurs de transmission**

Permis, mais doivent être installés dans le compartiment moteur ou passager (avec protections appropriées).

---

### **Supports de carrosserie (Body Mounts)**

- Les supports d'origine ne doivent pas être modifiés
  - Réparations limitées (boulons max 3/8", rondelles max 3")
  - Supports avant et arrière peuvent être remplacés selon règles précises
- 

### **Fixation portes, coffre, capot, hayon**

- Peuvent être soudés ou fixés en 6 points
  - Plaques max 3/16" et 10 po<sup>2</sup>
  - Porte conducteur peut être soudée sur toute la couture
  - Trou minimum de 6" dans le capot
  - Capot peut être retiré si ventilateur électrique ou absent
- 

### **Châssis (Frame)**

- Réparation permise avec plaques 4"x4" max 3/16"
  - Maximum 2 côtés
  - Réparations doivent être peintes en orange et déclarées
- 

### **Ailes et panneaux de carrosserie**

- Coupe et pré-pliage permis
  - Ailes non boulonnées
  - Dessus des portes peuvent être soudés (soudures espacées)
- 

### **Pare-chocs**

- Le recouvrement plastique doit être retiré
  - Rebar permis
  - Non soudé en continu
  - Doivent être attachés avec chaîne ou fil
  - Plaques et renforts limités selon dimensions
- 

### **Protecteur de réservoir (GTP)**

- Doit être centré à l'arrière
  - Largeur maximale de 26"
  - Fixation sécuritaire obligatoire
- 

### **Barres de fenêtre**

- Une barre devant le conducteur du toit au capot
  - Barres arrière permises avec restrictions
- 

### **Barres de sécurité (Cage)**

- Arceau principal permis
- Barre tableau de bord et barre passager permises
- Protection porte conducteur OBLIGATOIRE
- Toute structure dangereuse = disqualification

---

### **Suspension / Direction**

- Doit rester fonctionnelle et d'origine
- Aucune soudure ou blocage
- Réparations limitées (angles max 2")

---

### **Protection carter d'huile**

Plaque de protection permise entre radiateur et bras de suspension.

---

### **Contestations (Protesting)**

Un conducteur peut déposer une plainte dans les 15 minutes avec un dépôt de 100\$.  
Si tricherie confirmée, le montant est remboursé.

---

### **Avis de non-responsabilité**

Ontario Demolition Derby se réserve le droit d'inspecter, couper ou percer tout véhicule à tout moment.

Tout échec à l'inspection entraîne disqualification et perte des gains.

- Les véhicules jugés trop petits, endommagés ou dangereux ne seront pas admis
- Toute fabrication jugée dangereuse ou inadéquate sera refusée
- Toute modification non listée peut être jugée illégale
- Toute soudure ou modification non autorisée entraîne disqualification